

DATE DE PUBLICATION : 7 juillet 2025

Le directeur de la Stabilité financière

### Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M<sup>me</sup> Agnès BÉNASSY-QUÉRÉ, seconde sous-gouverneure, le 3 avril 2023 ;

Vu la délégation de signature donnée par M<sup>me</sup> Emmanuelle ASSOUAN, directrice générale de la Stabilité financière et des Opérations, le 27 mai 2024 ;

Délégation permanente est donnée à M. Clément BOURGEY, chef du service d'études et de COordination sur la REGulation FINancière, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M<sup>me</sup> Feyrouz DJABALI, adjointe au chef du service (ou M. Frank MALEK, en cas d'absence ou d'empêchement de M<sup>me</sup> Feyrouz DJABALI), à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service d'études et de COordination sur la REGulation FINancière.

Délégation permanente est donnée à M. Thomas BERETTI, chef du Centre sur le Climat et la Nature, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M<sup>me</sup> Elsa ALLMAN et M<sup>me</sup> Elsa CHEMINET-LEROUX, adjointes au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Centre sur le Climat et la Nature.

Délégation permanente est donnée à M. Frédéric GUEVEL, chef du service d'évaluation des Risques et des Vulnérabilités financières, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Tarik MOUAKIL, adjoint au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Service d'évaluation des Risques et des Vulnérabilités financières.

Délégation permanente est donnée à M<sup>me</sup> Pauline LEZ, chef du service de la Politique Macroprudentielle, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Thibault LIBERT, adjoint au chef du service à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Service de la Politique Macroprudentielle.

Fait à Paris, le 7 juillet 2025

Edouard VIDON